

La Décentralisation



Bulletin semestriel du ministère délégué auprès du ministère de l'intérieur chargé de la décentralisation - N° 001 - 1er semestre 2018

A L'ECOUTE DU PAYS PROFOND

**Rencontres de proximité avec les populations
des localités éloignées des zones rurales (p.12-14)**



**Visite de travail au Soudan:
Un franc succès
p. 15**



**Elaboration d'un lexique du
vocabulaire de la décentrali-
sation en langues nationales
p. 17**



**Participation du ministre
à la 4ème conférence des
ministres en charge de
l'état-civil
p. 22**

SOMMAIRE

1. Éditorial

Informer, communiquer et sensibiliser pour une meilleure appropriation du processus de décentralisation3

2. À la Une

Mot du ministre4

3. Actualités

- Présentation du rapport d'activité5
- Tenue d'un conclave technique pour préparer la rentrée7
- Tenue d'un atelier de restitution d'un avant-projet de code et d'un dispositif de financement des collectivités territoriales.....9

- Encadré: Le MDCC facilite le bon déroulement de la phase 2 de la mission d'appui à la décentralisation10

- MDCC / Santé

Rencontres de proximité autour de la santé.....11

- MDCC/SEAS

À l'écoute du pays profond12

- Visite de travail du ministre au Soudan : un franc succès15

- Élaborer un lexique du vocabulaire de la décentralisation en langues nationales.....17

- Atelier de validation du rapport sur l'analyse des goulots d'étranglement du système d'enregistrement des naissances18

- Clôture de l'atelier technique pour l'élaboration d'un lexique des termes de la décentralisation en langues nationales19

-La décentralisation à l'agenda des tournées d'une mission d'information parlementaire dans les régions20

- MDCC / MFF

Déplacement du ministre en compagnie de la ministre de la femme et de la famille dans les localités du nord-ouest21

- Participation du ministre à la 4ème conférence des ministres africains chargés de l'état civil22

-MDCC/MCPT

Le réseau téléphonique dans les régions au centre d'une réunion de concertation25

- MDCC/MERN

L'électrification rurale et l'implantation des stations-services des hydrocarbures dans les régions au centre d'une réunion de travail.....27

- MDCC/ Conseils communaux de Djibouti-ville 2018, une année tournée vers l'action sur le terrain.....29

- MDCC/ MENFOP

Déplacement dans le nord du ministre délégué chargé de la décentralisation en compagnie de son collègue de l'éducation nationale et de la formation professionnelle.....31

4. Infos en brèves.....32

- 12ème Conférence E- Learning Africa

- Tenue de la deuxième réunion des sous-groupes «gouvernance locale/processus démocratique et développement local»

- MDCC/SEAS

Réunion de travail autour du registre social

- MDCC / MFF / UNFD

Participation à la célébration de la journée internationale de la femme rurale

5. Contacts avec les partenaires au développement et les représentants des pays amis33

6. Glossaire.....34

7. Actualités en images35

8. Tableau récapitulatif des activités au cours du deuxième semestre 201740

Informier, communiquer et sensibiliser pour une meilleure appropriation du processus de décentralisation !

Après une année et demie d'existence du ministère délégué, chargé de la décentralisation, lequel a pour missions d'élaborer et de mettre en œuvre les orientations de la politique nationale en matière de décentralisation et de déconcentration administrative, force est de reconnaître que cette importante réforme de l'Etat fait son petit bonhomme de chemin. Les instruments (cadres juridiques et institutionnels) devant la régir sont élaborés ou en cours d'élaboration; un début de la décentralisation fiscale a été amorcé à travers la Loi des finances 2017. Et tous ceux-ci nourrissent l'espérance quant à l'avenir de ce processus.

Cependant, outre les instruments susmentionnés, la réussite du processus de décentralisation repose sur son appropriation et la participation par/de tous les parties prenantes (des citoyens aux autorités), lesquelles passent inéluctablement par des actions d'information, de communication et de sensibilisation soutenues.

Aussi, cet organe semestriel d'information, de communication et de sensibilisation du ministère vient à point nommé afin de servir d'abord d'une tribune pour rendre compte des activités du ministère.

Il se veut aussi le gage d'informations-sources, fiables et utiles sur le processus de décentralisation.

Cet organe est également un outil de communication et de formation pour vulgariser le vocabulaire technique de la décentralisation.

Enfin, cet organe ambitionne d'offrir une tribune aux acteurs de la décentralisation où ceux-ci pourraient partager leurs expériences sur le terrain.

Tout en vous souhaitant du plaisir à nous lire et tout en vous invitant à vous approprier cet instrument d'information, de communication et de sensibilisation par vos suggestions, il me plaît ici et maintenant, de vous formuler nos vœux de santé, de paix et de prospérité à l'entame de cette nouvelle année 2018

Aramis Houmed Soulé

LA DÉCENTRALISATION

Bulletin semestriel du ministère délégué
auprès du ministère de l'intérieur chargé
de la décentralisation

Adresse: Boulevard Hassan Gouled

Tel.: (+253) 21 35 97 89

Fax: .: (+253) 21 34 81 22

.....

Directeur de publication
&
rédacteur en chef:

Aramis Houmed Mohamed

Mot du ministre



Mes chers concitoyens,

Ce petit mot pour vous remercier et vous encourager.

Vous remercier tout d'abord de l'accueil que vous réservez à la politique de la décentralisation. L'intérêt avec lequel vous venez à notre rencontre sur le terrain nous a convaincu de la justesse de cette politique. Raison pour laquelle nous vous encourageons à persévérer sur ce chemin où la gestion de proximité impacte positivement votre quotidien.

Aujourd'hui où la décentralisation se décline sur le mode de l'évidence et de la nécessité, il convient de rendre hommage au président de la République. Car c'est lui qui a le premier senti le besoin vital d'une gestion participative dans le nouveau projet de société qu'il vous a proposé dès le début. Bien sûr, il fallait compter avec toutes formes de pesanteurs ; culturelles, administratives ou encore bureaucratiques.

Comme toute pratique innovante, la décentralisation a été confrontée à la résistance, tenace et acharnée, d'une vision centrifuge de la société. Mais aujourd'hui elle en sort confortée et même renforcée. Car c'est sur le terrain, avec les élus locaux et les communautés, que la décentralisation gagne ses combats : en agissant et en étant efficace.

Mais, chers concitoyens, pour la décentralisation, il reste toujours «**des bastilles à prendre**». Sur la mentalité, sur la bureaucratie. Il reste une chose et il ne faut pas s'en cacher, des prérogatives à conquérir. C'est tout l'esprit du code des collectivités territoriales que mon département est en train de préparer et qui vous sera soumis pour validation lors des Etats généraux de la décentralisation.

C'est d'ailleurs sur instruction formelle du président de la République que j'ai ouvert ce grand chantier dont l'objectif ultime est de renforcer l'assise judiciaire de nos collectivités territoriales.

En attendant, permettez que je partage votre satisfaction de voir la politique de la décentralisation gagner les cœurs et les esprits.

S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis
Ministre délégué auprès du ministre de
l'intérieur chargé de la décentralisation

Présentation du rapport d'activité



Le 6 juillet dans la salle de conférence du ministère délégué chargé de la décentralisation, le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a présenté le rapport d'activité de la première année d'existence de son département. Les membres de la commission interministérielle de réflexion sur le processus de décentralisation et les représentants des Conseils régionaux étaient présents. Fier du travail effectué, le ministre n'a pas caché son optimisme quant aux chances de réussite de ce vaste chantier de la décentralisation. Il a rappelé à cette occasion, comme il le fait souvent lors de ses réunions de travail avec différents partenaires, que c'est le caractère transversal de la dé-

centralisation qui en fait l'affaire de tous.

Au moment où le chef de l'Etat a, comme il s'y était engagé en 1999, créé des pôles économiques régionaux afin de freiner l'exode rural et fixer les gens sur place, le processus de décentralisation ne demande qu'à se concrétiser et à se déployer sur l'ensemble du territoire national. C'est à cela que s'emploie le ministre délégué chargé de la décentralisation.

Dans son discours de présentation, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a d'abord expliqué aux membres de la commission interministérielle que s'il les a conviés à la réunion pour patager

avec eux le rapport d'activité de son département, c'est parce qu'il estime qu'il est quelque part le fruit de leur collaboration pendant l'année écoulée.

« En effet, je n'oublie pas, a précisé le ministre, que les échanges qu'on a pu avoir ensemble sur la méthodologie ainsi que sur les grandes thématiques de la décentralisation ont nourri et enrichi les activités que le ministère a menées sur le terrain. »

Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis leur a exprimé sa reconnaissance pour leurs apports, individuels et collectifs, à la réalisation des activités de son département.

« Si je vous ai convié aujourd'hui à ce lancement médiatique du rapport, a-t-il ajouté, c'est aussi pour que

Actualités

l'opinion sache que la politique de la décentralisation que nous menons est transversale et implique tous les secteurs que vous représentez. En effet, je veux que l'opinion sache que la politique que nous menons n'est pas une aventure solitaire d'un ministère mais une démarche gouvernementale qui s'appuie aussi sur la disponibilité et l'expertise de nos partenaires ainsi que de la société civile. »

Evoquant le contenu de ce rapport, le ministre S.E. M. Aramis a cité, au nombre des réalisations de son département, la feuille de route de la décentralisation au tout début.

« C'est cette feuille de route que nous essayons de concrétiser sur le terrain, avec le lancement de la fiscalité locale mais aussi avec le grand chantier du toilettage juridique que nous avons entamé il y a de cela quelques mois et qui va aboutir avant la fin de l'année civile. Là aussi, la contribution de la commission est essentielle et permet aux experts et aux consultants de ne pas s'éloigner des préoccupations du gouvernement » a rappelé le ministre.

L'objectif de ce rapport d'activité est de témoigner du fait que la décentralisation est bel et bien sur le rail

Pour le ministre, l'objectif de ce rapport d'activité est modeste. Il s'agit de témoigner du fait que la décentralisation est bel et bien sur le rail. Aussi, il a invité les médias nationaux à lui donner écho afin que les Djiboutiennes et les Djiboutiens sentent que la décentralisation politique voulue par le Président de la République se concrétise et se déploie sur l'ensemble du territoire. Cette invitation du ministre a été à la hauteur de l'investissement de son département pour réussir le pari de faire de ce rapport d'activité un véritable outil de communication. En effet, outre une présentation attrayante, le contenu de ce document, qui met en valeur dans les textes comme à travers les images d'illustration les activités du ministère, montre la collaboration des acteurs institutionnels au niveau national, la participation des services déconcentrés et les attentes que suscite cette réforme à la base.

Dans leurs réactions au micro de la RTD, au nom de la commission interministérielle, le conseiller technique du premier ministre, M. Ali Sillay Abdallah, représentant du secrétaire général de la primature, président de ladite commission, le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, celui de l'habitat, de l'urbanisme, de l'environnement et de l'aménagement du territoire et leur collègue du secrétariat d'Etat aux affaires sociales, respectivement MM. Mohamed Mahyoub Abdallah, Dini Abdallah Omar et Mme Ifrah Ahmed Ali, ont vivement apprécié cette initiative du

ministre chargé de la décentralisation qui, selon eux, « montre bien que la décentralisation est entrée dans une phase active et que beaucoup d'activités ont été réalisées dans un esprit de synergies d'actions avec l'ensemble des départements ministériels ou autres secteurs concernés, gage de la réussite de la mise en œuvre du processus de décentralisation. »

Par la même occasion, ils ont réitéré au ministre leur entière disponibilité à accompagner son département dans le processus de la mise en œuvre de cette réforme importante.

Encadré:

Le rapport d'activité publié par le ministère délégué chargé de la décentralisation couvre la période de juin 2016 à juin 2017, soit la première année d'existence de ce département. Il est introduit par des extraits du discours prononcé le 15 juin 2017 par le président de la République, S.E. M. Ismaïl Omar Guelleh, à l'occasion de l'inauguration du port de Tadjourah et dans lesquels justement celui-ci précise que « la modernisation économique sur laquelle travaille le gouvernement est initiée à l'échelle nationale et reflète la volonté de ne laisser aucune région à l'écart ni de se passer de sa contribution à l'échelle nationale ». Ensuite, il y a le mot du ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis qui affirme que « même si le parcours est encore long avant d'atteindre l'objectif », la décentralisation « s'étire vers son avenir qui n'est autre que notre avenir à nous tous ».

Le rapport présente les missions assignées au ministère délégué chargé de la décentralisation, rend compte des actions réalisées, des difficultés rencontrés, trace les perspectives à court terme et note les défis à relever pour celui-ci pour que la décentralisation devienne une réalité.



Tenue d'un conclave technique pour préparer la rentrée

Aussitôt rentré des vacances, le ministre délégué chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis s'est mis au travail à bras-le-corps comme à son habitude pour maintenir la dynamique impulsée à son jeune département. Aussi, il a organisé le 27 août sur le plateau du Day un conclave technique regroupant les présidents des conseils exécutifs de cinq régions de l'intérieur du pays et les responsables de son département et ce pour faire une transition entre les vacances estivales et la rentrée qui s'annonce chargée.



Les travaux de ce conclave ont débuté, il va de soi, par un bilan des activités réalisées par les collectivités territoriales au cours de la saison écoulée et ce afin de définir, à la lumière de celui-ci et en concertation avec le ministère, une meilleure orientation pour le futur.

Le deuxième point a porté sur l'état d'avancement de la mise en place d'une fiscalité locale. Outre l'avancement des activités de recensement, il a été question du degré de collaboration entre les responsables des collectivités territoriales et les Agents d'assiette de la direction générale des Impôts du ministère du budget mis à leur disposition pour les appuyer dans le recensement des propriétés bâties et non bâties mais également des activités patentables. Comme la rentrée sera marquée par la préparation de la Loi des Finances de l'Etat 2018, les

responsables des collectivités territoriales ont été invités par le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis à réfléchir sur la formulation des propositions de nouvelles taxes à introduire en tenant compte des spécificités de chaque région.

Lesquelles propositions devraient être, bien évidemment, partagées avec le ministère du budget avec lequel il existe une franche collaboration dans ce domaine de la mise en place d'une fiscalité locale.

La déconcentration des services et la situation concernant le transfert de compétences furent un autre point à l'ordre du jour de ce conclave. Il s'agissait en fait d'une part d'évaluer le degré de collaboration entre les collectivités territoriales et les services déconcentrés des ministères sectoriels présents sur place dans les régions et

d'autre part de lister les services indispensables non disponibles actuellement au niveau de chaque région. Enfin il s'agissait de faire le point sur la situation de transfert de compétences nécessaires pour une bonne marche de la décentralisation.

Des discussions pertinentes

Les discussions sur les trois sous-points de ce volet ont été pertinentes et ses résultats devraient être partagés avec les ministères sectoriels concernés afin de trouver le plus rapidement possible des solutions aux problèmes relevés ou aux besoins de services existants identifiés, le tout pour améliorer les services rendus aux populations.

Au menu des discussions de ce conclave technique, il y avait également les projets de développement régionaux (PDR) dont le but est la création des pôles de développement régionaux. Ils ont été élaborés, rappelons-le bien, en concertation avec les élus régionaux et validés par le Conseil de gouvernement.

Enfin, le dernier point à l'ordre du jour de ce conclave a porté sur la nécessité d'une forte implication des responsables des collectivités territoriales dans les activités de toilettage des instruments juridiques existants et de l'élaboration des textes juridiques complémentaires indispensables à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage. Ceux-ci devraient apporter leurs contributions en termes de réflexion

et d'orientation. Il s'agissait bien évidemment des activités qui bénéficient d'une expertise internationale.

L'amélioration du cadre juridique est d'une grande importance pour la réussite du processus de décentralisation, socle de la politique du chef de l'Etat pour une administration de proximité efficace et un développement équilibré des régions.

Transfert de compétences: un souci important des collectivités territoriales

Au cours de ce conclave, les présidents des Conseils régionaux ont félicité le ministre chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, pour cette nouvelle initiative, laquelle, selon eux, leur a permis en autres de faire le point de leurs activités au profit de leurs administrés, d'échanger entre eux mais aussi avec le ministère, lequel a un rôle moteur dans la conception et la mise en œuvre de la politique de décentralisation.

Ils ont profité de l'occasion pour soulever vivement la question de transfert de compétences. Plus précisément, ils ont évoqué la non effectivité des compétences qui leurs ont été déjà transférées par le décret n° 2007-099/PR/MID, quand bien même l'article 5 dudit décret dispose que « tout transfert de compétences arrêté par acte réglementaire doit obligatoirement être concomitant avec le transfert de moyens et de ressources financières

nécessaires à l'exercice de la compétence transférée ».

Concernant les PDR, les présidents des Conseils régionaux se sont félicités de constater que le ministère délégué chargé de la décentralisation jouera le rôle de suivi dans l'exécution qui est le sien. Ils ont demandé aux ministères sectoriels et centraux d'harmoniser leurs interventions en les inscrivant dans le cadre des demandes formulées dans les PDR.

Le ministre rassure les Exécutifs des régions

Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a, pour sa part, insisté sur le fait qu'il continuera d'exercer son rôle d'unique autorité politique directe des Conseils régionaux et communaux et de la Mairie au niveau du gouvernement pour faire avancer le processus de décentralisation conformément à la feuille de route qui lui a été tracée par le président de la République, S.E. M. Ismaïl Omar Guelleh. Il a insisté sur le fait que le président de la République veut promouvoir le développement social et surtout économique sur l'ensemble du territoire et ce faisant corriger les disparités existantes entre la capitale et les régions de l'intérieur du pays. Il a rappelé aux présidents des Conseils régionaux que lors de la première réunion qu'il a eue avec eux aux Sables Blancs de Tadjourah en mars 2017, il s'était engagé entre autres à veiller à ce que tous les

départements ministériels tiennent compte des besoins prioritaires des régions dans leur programmation. Il a ajouté que l'exécution sur le terrain des projets par desdits ministères devrait requérir une vigilance accrue des élus locaux au bénéfice de l'amélioration du niveau de vie de leurs mandants.

« Toute décentralisation a besoin de transfert de compétences » a dit le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis qui a promis de trouver le plus rapidement possible une solution aux insuffisances soulevées par les responsables des collectivités locales. Il a demandé à ces derniers de ne pas se décourager face aux difficultés et aux entraves rencontrées au quotidien dans l'exercice de leur mandat. Il les a encouragés à prendre leurs missions à bras-le-corps tout en promettant, que comme toujours, il sera à leurs côtés pour mener à bon port ce processus de décentralisation, oh combien complexe mais nécessaire pour l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a conclu par un autre leitmotiv, à savoir la transversalité des activités du ministère dont il a la charge, laquelle requiert une collaboration étroite des différents départements ministériels en ayant à l'esprit la nécessité de conjuguer les efforts en vue de la réussite de ce projet important de la politique du chef de l'Etat.



Actualités

Tenu d'un atelier de restitution d'un avant-projet de code et d'un dispositif de financement des collectivités territoriales

Le ministère délégué chargé de la décentralisation a organisé du 2 au 3 octobre au Palais du peuple un atelier de restitution des résultats des travaux de la seconde phase de la mission d'appui au processus de décentralisation financée par l'Union européenne. Il a porté sur un avant-projet de code et d'un dispositif de financement des collectivités territoriales, deux instruments clefs dont l'élaboration et la mise en place constitueront un saut qualitatif vers l'avant dans le processus de la décentralisation.

Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a présidé la cérémonie d'ouverture de cet atelier en présence du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, S.E. M. Ilyas Moussa Dawaleh, du responsable du programme «coopération» de la Mission de l'Union européenne M. José Puig, des parlementaires, des secrétaires généraux, membres de la commission interministérielle de renforcement du processus de décentralisation, de l'ensemble des préfets ou de leurs représentants, de Madame le maire de Djibouti, des présidents des Conseils régionaux et communaux ainsi que des hauts cadres des différents ministères. Certains de ces derniers faisaient partie d'une commission technique mise en place par le ministère chargé de la décentralisation pour accompagner les experts internationaux durant cette phase (voir encadré).

Le ministre remercie les partenaires pour l'effort partagé avec son département

Dans son discours d'ouverture, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Moha-



med Aramis, a tout d'abord remercié l'auditoire nombreux et distingué et pour sa présence et pour l'intérêt porté à la problématique de la décentralisation ainsi que pour l'effort partagé avec son département dans le cadre des différentes activités entreprises jusque-là. Aussi, il a tenu à souligner qu'à chaque étape, les observations, les critiques et les propositions formulées par ces partenaires des ministères sectoriels et centraux ont guidé son département. S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a rappelé que renforcer l'assise juridique des collectivités territoriales et disposer d'une fiscalité locale capable de créer une dynamique de développement de nos régions sont les deux axes majeurs d'une décentralisation efficace et performante que le président de la République, S.E. M. Ismaïl Omar Guelleh entend mettre sur pied. Il a d'ailleurs précisé que la mise en place de ces deux dispositifs émane directement de la volonté du président de la République qui lui a donné instruction dans les premiers jours de sa nomination à la tête du nouveau département de la décentralisation.

Tout en mettant en exergue le fait que la décentralisation est un processus de longue haleine qui doit avancer sur le terrain pour gagner l'adhésion de nos concitoyens, le ministre n'a pas manqué d'attirer l'attention sur l'attente des Djiboutiens par rapport à cette réforme de l'Etat.

«Depuis ma nomination à la tête de ce département, je me rends en général trois fois par mois sur le terrain. Et partout, que ce soit à Madgoul, à Assamo ou dans les quartiers de Djibouti-ville, je perçois la même impatience de la part de nos concitoyens qui veulent que la décentralisation améliore rapidement leurs conditions d'existence» a-t-il souligné.

L'engagement du ministre chargé de la décentralisation mis en exergue par le ministre de l'économie

Le ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, S.E. M. Ilyas Moussa Dawanleh a pris aussi la parole pour s'adresser aux participants à cet atelier de restitution. Il a évoqué l'importance qu'accorde le



Actualités

gouvernement au processus de décentralisation. A l'appui il a énuméré les investissements de l'Etat pour doter les régions des infrastructures nécessaires à leur développement. Il a loué l'engagement de son collègue de la décentralisation pour s'acquitter de ses missions. Il l'a assuré de son soutien.

S.E. M. Ilyas Moussa Dawaleh a rappelé aux participants à cet atelier qu'ils doivent être aux premières loges, de par leurs responsabilités, pour agir en vue de la réussite de cette réforme de l'État, laquelle devra améliorer les conditions de vie de nos compatriotes.

Ensuite, M. Yahya Kebd, expert juriste et chef de la mission d'appui au processus de décentralisation et Cheikh Abdou Lo, expert en finances locales ont présenté les grandes lignes d'un avant-projet de code et d'un mécanisme de financement des collectivités territoriales qu'ils ont élaborés.

Débats très soutenus

Après le retrait des officiels à la faveur d'une pause-café, les participants à l'atelier ont eu à les décortiquer en travaillant sur les thématiques suivantes: les conditions d'exercice de la libre administration des collectivités

territoriales, les compétences de celles-ci et de ses organes, les fonctionnements des organes délibérants des collectivités territoriales, le contrôle de la légalité et le suivi de la décentralisation et enfin, le régime financier et le dispositif de financement.

Les débats très soutenus durant les deux jours des travaux ont permis d'enrichir les deux drafts.

Mission d'appui au processus de décentralisation Le ministère facilite le bon déroulement de la phase 2



Le ministère délégué chargé de la décentralisation a facilité durant le mois de septembre la phase 2 de la mission d'appui au processus de décentralisation qui consistait à la mise en place d'un avant projet de code et d'un mécanisme de financement des collectivités territoriales.

La mission d'experts a eu une première réunion technique avec les responsables et les cadres du ministère chargé de la décentralisation le 10 septembre. Cette réunion a porté sur le cadrage de la phase 2 et la composition du comité technique d'accompagnement des experts.

Concernant le deuxième point, il fut convenu d'y inclure les représentants de la présidence, de la primature, des ministères sectoriels et centraux ainsi que des collectivités territoriales concernées par le processus de décentralisation.

L'objectif du comité était de faciliter les activités de cette deuxième phase en aidant les experts à accéder aux informations et documents nécessaires. Il s'agissait également de contribuer aux discussions et aux échanges individuels, en focus groupe ou en atelier, et ce pour orienter, aider aux choix des options, amender et pré-valider les propositions..

Outre des rencontres avec les interlocuteurs ciblés, la mission d'experts a tenu sous l'égide du ministère trois réunions avec le comité technique d'accompagnement dont la dernière le 28 septembre au Palais du peuple. A cette occasion, les discussions ont porté sur la formulation d'un avant-projet de loi Organique portant code des collectivités territoriales ou en tenant lieu et d'un dispositif de financement des collectivités territoriales.

A noter que la mission a eu aussi sous l'égide du ministère une séance de travail avec Madame le maire et les présidents des communes et des Conseils régionaux. Elle a porté entre autres sur la sensibilisation de ces derniers sur l'importance de leurs contributions et de leur participation aux activités et rencontres de cette phase de la mission ainsi que sur les échanges sur certains aspects clés relatifs à la décentralisation, à la déconcentration, aux finances et à la fiscalité locale.



Rencontres de proximité autour de la santé



Le ministère délégué chargé de la décentralisation collabore aux rencontres de proximité avec les populations autour de la santé organisées par le ministère de la santé.

Le ministère délégué chargé de la décentralisation a collaboré avec le ministère de la santé aux rencontres de proximité avec les populations des régions de l'intérieur du pays et de la capitale organisées par ce département en octobre sous le thème «Faire de la santé de proximité une réalité». L'objectif de ces rencontres étaient de recueillir les appréciations des usagers sur la performance des services de santé et leurs doléances y concernant, lesquelles devraient être prises en compte et in-

tégrés dans le nouveau plan de développement régional que le ministère de la santé comptait élaborer pour les années à venir.

Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a participé en personne, à ces rencontres aux côtés de son collègue de la santé, S.E. le Dr Djama Elmi Okieh, à l'étape de Tadjourah le 9 octobre et à celle de la commune de Balbala le 2 novembre, laquelle marquait aussi la clôture.

A Tadjourah comme à Balbala, le ministre a salué cette initiative du ministère de la santé qu'il a qualifié d'un exercice très important qui fait des bénéficiaires des services publics des acteurs, lesquels peuvent éclairer et orienter au mieux les décideurs politiques dans l'accomplissement de leurs missions. Il a formulé que d'autres départements sectoriels suivront cet exemple du ministère de la santé pour évaluer leurs prestations et améliorer ainsi les services rendus aux populations.



A l'écoute du pays profond

Rencontres de proximité avec les populations des localités éloignées des zones rurales



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et sa collègue, la secrétaire d'Etat chargée des affaires sociales, S.E. Mme Mouna Osman Aden se sont rendus les 19 et 26 octobre successivement à Madgoul, dans la région de Tadjourah et à Bondara, dans la région de Dikhil. Ils étaient à la tête d'une forte délégation comprenant, outre les staffs de deux départements, les représentants du ministère de l'Agriculture, de l'UNFD et du PAM. L'objectif de cette mission conjointe de deux départements ministériels était d'une part d'évaluer l'impact du système de transfert monétaire auprès des populations bénéficiaires vivant dans des zones rurales reculées et d'autre part d'échanger avec elles pour l'identification des activités génératrices de revenus

perennes qu'elles pourraient exercer en vue de rompre avec l'assistanat.

Accueil très chaleureux et discussions très enrichissantes.

A Madgoul. Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et sa collègue, la secrétaire d'Etat chargée des affaires sociales, S.E. Mme Mouna Osman Aden se sont rendus le 19 octobre à Madgoul, dans la sous-préfecture de Dorra (district de Tadjourah), première étape de leurs tournées dans les zones rurales reculées du pays. La délégation ministérielle était accompagnée par les autorités civiles et militaires de la région de Tadjourah dont le préfet M. Abdoulmalik Mohamed Banoita et le président du Conseil régional, M. Omar Houssein Hassan.

A son arrivée sur le lieu, elle a reçu un accueil très chaleureux de la part des populations des localités de Madgoul, de Margoita et d'Andaba (1 & 2). Ces dernières ont formé pour l'occasion une longue haie d'honneur. Après le traditionnel bain de foule, la délégation et les représentants des populations de ces trois localités ont pris place sur un espace aménagé sous un grand acacia. Après le mot de bienvenue au nom de ces derniers du sous-préfet de Dorra, M. Abdallah Kamil, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a pris la parole, au nom de la mission ministérielle, pour tout d'abord vivement remercier les autorités locales et les populations des trois localités pour leur accueil. Il leur a ensuite expliqué l'objectif de la mission qui consistait, par le biais des échanges, d'une part d'avoir une idée de l'efficacité des pro-



jets réalisés ou en cours par le gouvernement dans la zone et d'autre part d'identifier des nouveaux programmes à mettre en place dans le but de répondre au mieux aux attentes.

Il a rappelé que ladite mission s'inscrivait dans le cadre de la feuille de route qui leur a été assignée par le président de la République, S.E. M. Ismaïl Omar Guelleh pour échanger avec les populations sur l'efficacité et l'efficience des actions gouvernementales mais également d'être proche d'elles pour répondre à ses doléances en temps opportun.

La secrétaire d'État chargée des affaires sociales, S.E. Mme Mouna Osman Aden a pris le relais pour tout d'abord expliquer que son département a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des catégories vulnérables et démunies de la population sur l'ensemble du territoire. Elle a énuméré les programmes de son département et des autres ministères dans ce créneau social tels que le Programme national de solidarité famille (PNSF), les distributions des vivres, l'aménagement des retenues d'eau, la construction des citernes enterrées et

des forages. Elle a rappelé, que d'ores et déjà pour ce qui concerne le programme de transfert monétaire, 150 de 890 ménages enregistrés dans la sous-préfecture de Dorra en bénéficiaient. S'adressant aux femmes, lesquelles se sont fortement mobilisées pour accueillir la mission ministérielle, elle a déclaré: «Nous voulons gagner avec vous, le pari de la première dame, à savoir, vous impliquer pleinement dans le processus de développe-

ment ».

Prenant la parole à leur tour, les représentantes et les représentants des populations des trois localités ont évoqué l'impact des programmes gouvernementaux sur leurs conditions de vie. Ils ont présenté également un certain nombre de doléances portant entre autres sur la construction du forage, du dispensaire et de l'école ainsi que sur la remise en service de



Actualités

la téléphonie rurale. Les réponses ont été données par les deux ministres, le préfet M. Abdoulmalik Mohamed Banoita et le chef du projet Programme de gestion des eaux et de sols (PROGRES) du ministère de l'agriculture, l'ingénieur M. Baragoita Said Mohamed pour les questions qui les concernaient. Pour d'autres, les ministres ont promis de voir avec leurs collègues du gouvernement concernés.

A Bondara. Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et sa collègue, la secrétaire d'Etat chargée des affaires sociales, S.E. Mme Mouna Osman Aden se sont rendus le 26 octobre à Bondara dans la région de Dikhil pour rencontrer les populations de cette localité et de ses environs, Téweo/Chinileh et Saïd-Gaban. La mission ministérielle était accompagnée dans ce déplacement par les autorités civiles et militaires de la région de Dikhil dont le préfet M. Mohamed Cheiko Hassan et le président du Conseil régional M. Abdourahman Yonis Arreh. Elle a reçu un accueil très chaleureux de la part des populations de ces localités, fortement mobilisées.

Après un bain de foule, la délégation ministérielle, les autorités locales et les représentants de ces populations

se sont retrouvés sous un grand arbre ombrageux aménagé pour la réunion. Le préfet de la région de Dikhil, M. Mohamed Cheiko Hassan a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue à la délégation. Le président du Conseil régional, M. Abdourahman Yonis Arreh et le chef du village, M. Mahamoud Youssef ont, à leur tour, pris la parole pour formuler les mêmes souhaits au nom des habitants de Bondara et ses environs. Le chef du village et un autre sage de la localité ont remercié les deux ministres et à travers eux le gouvernement pour les activités déjà réalisées en leur faveur tout en formulant des doléances portant sur l'eau et un moyen de transport pour les élèves du collège.

A leur tour, le ministre délégué chargé de la décentralisation et sa collègue, la secrétaire d'Etat chargée des affaires sociales ont pris successivement la parole. Le ministre S.E. M. Aramis a tout d'abord remercié les habitants du secteur pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Il a expliqué que le déplacement de cette mission conjointe de deux départements dans les zones les plus reculées du pays vise à connaître les conditions de vie des populations vulnérables, évaluer l'impact socioéconomique des programmes réalisés par le gouvernement et par la même occasion identifier des

activités susceptibles de leur garantir des revenus durables. Il a rappelé que ces activités entrent dans le cadre de la décentralisation, laquelle vise à réduire les inégalités socio-économiques entre la capitale et les régions de l'intérieur. Enfin, le ministre S.E. M. Aramis a profité de cette occasion pour annoncer aux représentants des populations de Bondara et de ses environs que la promesse faite par l'Unité de gestion des projets (UGP) du ministère de l'agriculture de construire à Bondara et à Sankal deux retenues d'eau et un forage et de réaliser deux périmètres agricoles pour développer l'agro-pastoralisme serait tenue.

La secrétaire d'Etat chargée des affaires sociales, S.E. Mme Mouna Osman Aden a, quant-à-elle, encouragé les habitants de Bondara et de ses environs à faire preuve de solidarité et de se lancer dans des activités génératrices de revenus. Elle a réitéré l'engagement du gouvernement à soutenir les populations vulnérables. Elle a rappelé qu'à Bondara, 47 ménages bénéficient du PNSF et qu'elle comptait l'élargir à l'ensemble des ménages vulnérables répertoriés. Elle a affirmé que son collègue de la décentralisation et elle-même ne ménageront aucun effort pour rapprocher les services sociaux de base des populations rurales.



VISITE DE TRAVAIL DU MINISTRE AU SOUDAN UN FRANC SUCCÈS

Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, a effectué du 28 au 31 octobre une visite de travail au Soudan à l'invitation de son homologue, le ministre du Conseil de gouvernement fédéral, S.E. M. Faïçal Hassan Ibrahim. Au cours de cette visite, qui s'inscrivait dans le cadre du renforcement des relations entre les deux pays membres de l'autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a eu des échanges avec plusieurs membres du gouvernement soudanais dont outre son homologue, le premier ministre, le général Bakri Hassan Saleh, le ministre de l'intérieur, le général Hamid Mannan Mohamed al-Mirghani, le ministre du développement des ressources humaines, S.E. M. Al-Sadiq al-Hadi Abdul Rahman al-Mahdi ainsi qu'avec des responsables des institutions gouvernementales. Ils ont surtout porté sur le processus de décentralisation et de déconcentration administrative, domaine dans lequel le Soudan a une longue expérience.



La visite de travail du ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, qui était accompagné de deux membres de son cabinet, a débuté le 29 octobre par une séance de travail avec son homologue, S.E. M. Faïçal Hassan Ibrahim. Ce dernier lui a souhaité la bienvenue ainsi qu'à sa délégation avant de l'informer du programme de sa visite préparé par son gouvernement pour que celui-ci soit digne des relations exceptionnelles liant le Soudan et la République de Djibouti, deux pays frères et qu'elle puisse lui en profiter.

S.E. M. Faïçal Hassan Ibrahim était entouré pour l'occasion de ses deux secrétaires d'Etat, l'un chargé du Conseil de gouvernement fédéral, le général Omran Yahya et l'autre, chargé de la gouvernance fédérale, S.E. M. Abu al-Gassim Imam Mohamed. Etait également présent l'ambassadeur de Djibouti au Soudan, S.E. M. Ali Ahmed Barreh.

En fin de séance, les deux ministres se sont félicités de l'excellence et de la solidité des relations historiques entre les deux peuples et les deux pays. Ils ont mis en exergue la convergence de vues existant entre les deux chefs

d'Etat, S.E. M. Ismaïl Omar Guelleh et S.E. M. Omar Hassan El-Bechir, tant sur le plan régional que mondial, et la solidarité sans faille qui existe entre les deux Etats. Enfin, ils se sont engagés à hisser la qualité des relations au même niveau dans le domaine de la décentralisation.

Ensuite, la délégation a eu une réunion de travail successivement avec le Commissaire de la Commune de Bahri de l'Etat-régional de Khartoum, le général Hassan Mohamed Hassan et avec les responsables de la Commission de contrôle des recettes de l'Etat. Les discussions ont porté avec le pre-



mier interlocuteur et son staff sur la gestion administrative d'une commune et avec les seconds sur la décentralisation fiscale, riches en enseignements sur les écueils à éviter.

A l'issue de cette première journée, un dîner officiel a été offert en son honneur par le ministre du Conseil de gouvernement fédéral, S.E. M. Fayçal Hassan Ibrahim.

Présentations des expériences en matière de lutte contre la soif et d'une revue du système judiciaire décentralisée

Au cours de la deuxième journée, le ministre de la décentralisation et sa suite qu'accompagnait le secrétaire d'Etat chargé de la gouvernance fédérale, S.E. M. Abu al-Gassim Imam Mohamed ont visité le département de l'Eau du ministère des ressources en eau, de l'irrigation et de l'électricité dont l'intérêt est dû au fait que dans les zones rurales du Soudan, pays sahélo-soudanais comme la République de Djibouti, la question de l'accès à l'eau se pose avec la même acuité que chez nous. La délégation a eu droit à un exposé des activités menées par le gouvernement soudanais pour éradiquer la soif. A cette occasion, le ministre S.E. M. Aramis a été très attentif parce que les enseignements des expériences soudanaises pourraient servir la République de Djibouti.

Par la suite, le ministre et sa délégation ont été également reçus par le président de la cour suprême, le professeur Hayider Ahmed Dafulla. Ce dernier a passé en revue le système ju-

diciaire soudanais et a rappelé son indépendance par rapport aux pouvoirs exécutif et législatif, tant au niveau fédéral que dans les Etats régionaux.

Examen des voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays

La deuxième journée s'est clôturée par la visite de l'Académie de la science et de l'administration en compagnie du ministre du développement des ressources humaines, S.E. M. Al-Sadiq al-Hadi Abdul-Rahman al-Mahdi. A cette occasion, dans l'exposée qui a été présentée au ministre et à sa suite, il a été démontré le fait que la déconcentration de l'administration devrait relever d'une démarche pragmatique. Au cours de la troisième et dernière journée de son séjour, le ministre S.E. M. Aramis a été d'abord reçu par le ministre de l'intérieur, le général Hamid Mannan Mohamed al-Mirghani. Il a eu ensuite une deuxième séance de travail avec son homologue, S.E. M.

Fayçal Hassan Ibrahim pour examiner les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de la décentralisation. Au terme de cette séance, les deux ministres ont signé un mémorandum d'entente de coopération, portant sur les échanges de visites et d'experts ainsi que sur la formation dans le domaine de la décentralisation.

Enfin, cette visite de travail du ministre délégué chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a été conclue par une rencontre avec le premier ministre, le général Bakri Hassan Saleh à qui il a transmis le message verbal de chaleureuses salutations du Président de la République, S.E. M. Ismaïl Omar Guelleh à son homologue S.E. M. Omar Hassan al-Bechir ainsi que sa volonté de voir se renforcer les liens d'amitié historique existant entre les deux pays. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre du Conseil de gouvernement fédéral, S.E. M. Fayçal Hassan Ibrahim et de l'ambassadeur de Djibouti à Khartoum, S.E. M. Ahmed Ali Barreh.

Cette visite de travail au Soudan, la première du ministre délégué chargé de la décentralisation à l'étranger depuis sa nomination, a été donc couronnée de succès comme en témoignent la qualité de ses interlocuteurs, les institutions qui l'ont accueilli et la signature d'un mémorandum d'entente de coopération, laquelle permettra à notre pays de profiter des expériences de ce pays frère.



Élaboration d'un lexique du vocabulaire de la décentralisation en langues nationales

Le ministère délégué chargé de la décentralisation a réuni un panel assez large et représentatif de professionnels des médias, de chercheurs linguistes et d'acteurs de la décentralisation pour discuter et s'entendre sur les traductions ou les équivalents en afar et en somali d'un corpus de plus de 160 termes clés du vocabulaire de la décentralisation. L'objectif principal était de mettre à la disposition des journalistes, des communicants du département de la décentralisation et des ministères sectoriels mais également de l'ensemble des acteurs de la décentralisation un outil pratique dont l'élaboration pour chacune de ces deux langues est le fruit d'un consensus afin de les amener à parler le même langage pour informer et communiquer sur cette thématique.

Le ministère délégué chargé de la décentralisation a organisé le 15 novembre à l'Institut des études politiques un atelier technique pour l'élaboration d'un lexique des termes clefs de la décentralisation dans les deux principales langues nationales (afar et somali) auquel a été convié un panel de journalistes, de chercheurs linguistes du CERD, de communicants des ministères sectoriels, des représentants des Conseils régionaux et du Pen club somali ainsi que des personnalités de la société civile.

S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, qui a lancé les travaux de cet atelier, en présence de son collègue de la communication, chargé des postes et des télécommunications, S.E. M. Abdi Youssef Sougueh, a mis en exergue, dans son mot d'ouverture, l'importance de nos langues nationales comme vecteurs de communication sur le



processus de décentralisation. «Expliquer la décentralisation à l'ensemble de nos concitoyens doit passer nécessairement par la médiation des langues nationales aussi bien à la télévision, à la radio que dans la presse écrite», a dit le ministre.

Tout en se réjouissant du fait que nos langues et ses usagers mobilisent de trésors d'ingéniosité et de créativité pour intégrer la décentralisation et ses concepts dans le parler quotidien, le ministre a insisté sur la nécessité du «travail d'harmonisation et d'ajustement sémantique», objet de cet atelier «si l'on veut que nos concitoyens aient une meilleure perception des réalités du processus de la décentralisation».

S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis n'a pas manqué d'insister sur le rôle de premier plan que devra jouer les médias «dans cette quête pour installer un dénominateur linguistique commun de la décentralisation» dans nos langues nationales.

«Mesdames et Messieurs du média et de la communication, c'est votre responsabilité, a-t-il dit, de travailler avec le corpus lexical qui fera consen-

sus pour parler de la décentralisation dans chacune de nos deux langues nationales», tout en leur rappelant que c'est grâce à la force de vulgarisation qui est la leur que les mots de la décentralisation vont imbiber les consciences citoyennes.

Pour sa part, le ministre de la communication, chargé des postes et des télécommunications, S.E. M. Abdi Youssef Sougueh, a salué cette initiative de son collègue de la décentralisation qui répond aux besoins existants pour assurer une meilleure communication. Il a formulé le souhait que cette initiative puisse servir d'exemple à suivre pour d'autres départements ministériels. Enfin, il a demandé aux participants à cet atelier de tirer le meilleur parti de cette rencontre.

Après le retrait de deux ministres, les participants se sont répartis en deux groupes de travail sur la base linguistique pour travailler sur un corpus de plus de 160 termes importants de la décentralisation et s'entendre sur leur traduction. Pour les aider dans leurs tâches, le ministère de la décentralisation a mis à leur disposition un glossaire des termes de la décentralisation en français.

Atelier de validation du rapport sur l'analyse des goulots d'étranglement du système d'enregistrement des naissances en République de Djibouti

Le ministère délégué chargé de la décentralisation a organisé le 19 décembre un atelier de validation du rapport sur l'analyse des goulots d'étranglement du système d'enregistrement des naissances en République de Djibouti. Cet atelier a regroupé, outre les responsables et cadre du ministère chargé de la décentralisation et l'équipe du bureau UNICEF-Djibouti, les différents responsables de l'état civil de Djibouti-ville et de cinq régions de l'intérieur du pays ainsi que les responsables de certains ministères sectoriels concernés par la problématique de l'enregistrement des naissances.

L'atelier a été introduit par le secrétaire général du ministère délégué chargé de la décentralisation, M. Mohamed Isse

Faradj qui a présenté le pourquoi de cette étude. Il a souligné qu'elle a été initiée par le ministère de la décentralisation avec l'appui de l'UNICEF pour les consultants et ce dans l'esprit du rapprochement de l'administration des administrés et de l'amélioration des services.

Ensuite, la représentante adjointe de l'UNICEF à Djibouti, Mme Alexandra Illmer a pris la parole pour expliquer l'importance de l'état-civil.

Ces deux interventions ont été suivies par la présentation des résultats de l'étude sur l'analyse des goulots d'étranglement du système d'enregistrement des naissances en République de Djibouti par les consultants MM. Djoke Kossi et Gueda Mohamed Ahmed. Les participants à l'atelier ont longuement discuté lesdits goulots d'étranglement identifiés.

Enfin, à l'issue de cet atelier, les recommandations suivantes que ceux-ci avaient formulées lors du précédent atelier de restitution, ont été validées:

- légiférer un texte de décret rendant obligatoire la déclaration des naissances en précisant les mentions de sanctions et de délais qui s'y rapportent,
- doter les Centres d'Etat Civil (CEC) de moyens matériels et logistiques et d'un système adéquat d'archivage des registres;
- mettre en place un programme de formation au profit des Agents d'Etat Civil (AEC);
- mettre en place une équipe mobile pour combler le gap en matière d'enregistrement des naissances et,
- sensibiliser davantage la communauté sur les procédures et l'importance de la déclaration de l'acte des naissances.



Clôture de l'atelier technique pour l'élaboration d'un lexique des termes de la décentralisation en langues nationales



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a présidé le 20 novembre dans la salle de conférence de son département la cérémonie de clôture des groupes de travail constitués le 15 novembre lors du lancement des travaux pour l'élaboration d'un lexique des termes de la décentralisation dans les langues nationales (somali et afar) et élargis par la suite.

Dans son mot de clôture de cet atelier technique, le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a tenu tout d'abord à remercier les personnes impliquées dans cette initiative pour la disponibilité dont ils ont fait preuve et pour l'engagement qui les a animés en vue de produire des résultats de qualité.

Le ministre a rappelé que son idée d'élaborer un lexique des termes de la décentralisation français-afar-somali est née de la volonté d'assurer une meilleure efficacité dans la communication en matière de la décentralisation. Le ministre a ajouté que l'usage

des langues nationales va contribuer à l'appropriation par les populations des concepts de la décentralisation et va améliorer la participation citoyenne à la vie locale.

S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a poursuivi que ce lexique, une fois finalisé, sera diffusé et mis à la disposition des destinataires que sont les professionnels de la communication, les élus locaux et l'ensemble des acteurs de la décentralisation. Il a conclu qu'il s'agit d'un début promoteur, appelé à être poursuivi, enrichi et élargi.

La décentralisation à l'agenda des tournées d'une mission d'information parlementaire dans les régions

Une mission d'information parlementaire conduite par le président de l'Assemblée nationale, S.E. l'honorable Mohamed Ali Houmed a effectué des tournées dans les régions de l'intérieur du pays afin de se concerter avec les élus locaux et sensibiliser les populations sur le processus de la décentralisation.

Quelques mois après l'organisation par le ministère délégué chargé de la décentralisation des journées de concertation entre parlementaires et élus locaux en vue de créer une passerelle entre eux pour une meilleure synergie d'actions, une mission d'information parlementaire conduite par le président de l'Assemblée nationale, S.E. l'honorable Mohamed Ali Houmed et comprenant les membres de son bureau, s'est rendue successivement dans les régions d'Arta, d'Ali-Sabieh, de Dikhil, d'Obock et de Tadjourah, chaque fois accompagnée de l'ensemble des



parlementaires de la région hôte. Au cours de ces tournées des régions, la mission parlementaire s'est concertée avec les élus locaux et a sensibilisé les représentants de la société civile sur le processus de décentralisation.

Cette initiative du président de l'Assemblée nationale S.E. l'honorable Mohamed Ali Houmed illustre l'importance que revêt la politique de la décentralisation, l'un des grands chantiers du président de la République, S.E. M. Ismaïl Omar Guelleh au cours de ce nouveau mandat.

Le ministère chargé de la décentralisation, qui a la lourde charge de la mise en œuvre de cette réforme importante de l'Etat, se félicite de la forte implication de la représentation nationale à ses côtés.



MDCD/MFF

Déplacement du ministre délégué chargé de la décentralisation en compagnie de la ministre de la femme et de la famille dans les localités du nord-ouest



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis s'est rendu le 30 novembre en compagnie de sa collègue, la ministre de la femme et de la famille, S.E. Mme Momina Houmed Hassan à Dorra, Hagandé et Balho, dans la sous-préfecture de Dorra (Tadjourah). La nouvelle représentante du Programme des nations-unies pour le développement (PNUD), Mme Barbara Manzi faisait partie de la délégation.

A Dorra, première étape de la délégation ministérielle, la ministre de la femme et de la famille, S.E. Mme Momina Houmed Hassan a remis à l'association locale des femmes des machines avec des accessoires octroyées, selon elle, par la première dame, Mme Kadra Mahmoud Haid.

Ces outils de travail permettront aux femmes de Dorra de s'adonner à des activités génératrices de revenus. Après Dorra, la délégation ministérielle s'est rendue successivement dans la localité de Hagandé et dans le village de Balho où elle a reçu un accueil très chaleureux.

Au cours d'une réunion tenue à cette occasion, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a expliqué

à l'assistance que cette mission a été provoquée par sa collègue, la ministre de la femme et de la famille, S.E. Mme Momina Houmed Hassan pour s'informer des conditions de vie dans cette partie reculée du pays où vit une forte population de femmes et d'enfants. Il a ajouté que la ministre est venue pour discuter des voies et moyens de les aider à améliorer leurs conditions de vie. Il a félicité la population de deux localités d'avoir exprimé clairement leurs besoins à travers leurs représentants. Il a rappelé qu'il est de devoir des membres du gouvernement de se rendre auprès des populations, de s'informer de leurs conditions de vie et d'y apporter des réponses adéquates à leurs doléances. Pour sa part, la ministre de la femme et de la famille, S.E. Mme Momina Houmed Hassan, a remercié les populations de Hagandé et de Balho pour leur accueil très chaleureux. Elle a demandé aux femmes de la localité de Hagandé de s'investir dans l'artisanat, vu l'existence des matières premières sur place. Elle les a informés qu'elle a pris note de leurs doléances tout en promettant des réponses dans un proche avenir.



Participation du ministre chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis à la 4^e conférence des ministres africains en charge de l'enregistrement des Faits d'état-civil



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a participé à la 4^e conférence des ministres africains en charge de l'enregistrement des faits d'état civil qui s'est tenue du 7 au 8 décembre à Nouakchott, la capitale mauritanienne. Il s'agit d'un forum institutionnel permanent de l'Union africaine qui a lieu tous les deux ans pour traiter des questions relatives aux normes et aux statistiques d'état civil en Afrique autour d'un thème en lien avec la problématique, arrêté d'avance. Cette 4^e édition faisait suite à celles d'Addis-Abeba (Ethiopie) en 2010, de Durban (Afrique du Sud) en 2012 et

de Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire) en 2015.

Cette quatrième conférence a été organisée conjointement par la Commission de l'union africaine (CUA), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), et la Banque africaine de développement (BAD) avec le soutien du gouvernement de la République islamique de Mauritanie, du Fonds des nations-unies pour l'enfance (UNICEF), du Fonds des nations-unies pour la population (FNUAP), du Haut-commissariat des nations-unies pour les réfugiés (HCR) ainsi que d'autres organisations régionales et internationales. Le thème retenu

pour cette édition a été «accélérer une amélioration coordonnée de l'état-civil et des statistiques de l'état civil pour la mise en œuvre et le suivi du développement en Afrique : examen des progrès et perspectives».

Ouverte officiellement le 7 décembre par le premier ministre de la République islamique de Mauritanie, S.E. M. Yahya Ould Hademine, elle a réuni une trentaine de ministres (intérieur, décentralisation et santé) et 300 participants dont des responsables de services en charge de l'état-civil, provenant de 52 États du continent africain ainsi que des représentants de la CUA, de la CEA, de la BAD, des bu-



reaux régionaux Afrique et Méditerranée orientale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'UNICEF, du FNUAP, du HCR, de la Banque mondiale (BM) et de plusieurs ONG internationales. Elle s'est penchée sur la manière d'opérer des changements stratégiques afin de porter le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil, plus connu sous son sigle anglais CRVS (Civil Registration and Vital Statics), au niveau de maturité supérieur. A cet effet, il s'agissait de dresser le bilan des réalisations et des défis.

La conférence a débuté par les discours des représentants du secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique et du président de la Commission de l'Union africaine ainsi que du premier ministre de la République islamique de Mauritanie. S'adressant aux participants au nom de S.E. Mme Vera Songwe, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, le directeur du centre Africain pour le statistique, M.

Oliver Chinganya a souligné qu'il était «plus qu'heureux d'être ici en tant qu'Africain pour discuter de ce sujet très important en tant que moteur de notre identité, de notre culture et de notre développement».

Il s'est dit convaincu «qu'il est possible de réaliser le changement que nous avons l'intention de voir au cours de cette décennie 2017-2026: la décennie du repositionnement des systèmes CRVS en Afrique ».

S'exprimant au nom de S.E. M. Moussa Mahamat Faki, président de la CUA, le commissaire des affaires économiques S.E. le Professeur Victor Harison a exprimé sa gratitude au gouvernement de la Mauritanie pour avoir accueilli cette édition de la conférence CRVS. Selon lui, «la Mauritanie a pris une volonté politique et a déployé un savoir-faire, d'où le fait que le pays soit champion d'Afrique en matière d'enregistrement des Faits d'état-civil.»

Le premier ministre de la République islamique de Mauritanie, S.E. M. Ya-

hya Ould Hademine a, quant-à-lui, tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants. Ensuite, il a mis en exergue le fait que «l'importance de cette réunion provient du statut prioritaire qu'occupe l'état-civil en sa qualité de pilier essentiel dont les données sont indispensables à toute planification de développement national ou continental».

A propos du thème de cette quatrième conférence, il a tenu à souligner que c'était «un choix excellent qui dénote de la grande prise de conscience des défis actuels dans le domaine de la maîtrise de l'état-civil, de sa modernisation, de son efficacité et de son efficacité ainsi que de la nécessité de le lier aux droits politiques et civils des personnes et l'élaboration de plans prévisionnels capables d'améliorer de façon continue ses performances».

Durant les deux jours de travaux de cette conférence, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a suivi avec beaucoup d'intérêts en plénière des communications axées sur les

Actualités

différents aspects de l'importance du système fonctionnel de l'enregistrement des Faits de l'état-civil pour le suivi du programme mondial de développement durable à l'horizon 2030, de l'Agenda 2063 de l'Afrique et des cinq grandes priorités de la Banque africaine de développement ainsi que des présentations des expériences des pays bien avancés dans le domaine. Le ministre a également activement participé aux débats qui s'en sont suivis. A cette occasion, il a brièvement présenté un état de la situation dans notre pays par rapport à la problématique de cette importante rencontre, relative aux statistiques vitales tirées des registres d'état civil, "lesquelles, a-t-il dit, fournissent aux décideurs politiques des données démographiques régulières et complètes en vue d'une planification efficace du développement sur l'ensemble de l'étendue du territoire national, pierre angulaire de l'amélioration des conditions de vie de nos populations ».

Il a rappelé que la mise en œuvre d'une politique de décentralisation et de déconcentration des services constitue un pas dans la bonne direction parce que cette réforme constitue une première condition pour booster l'enregistrement des Faits d'état-civil

grâce à la disponibilité des services administratifs au plan local. Le ministre a relevé que l'accent mis par cette conférence sur l'importance de conjuguer les efforts pour revitaliser l'enregistrement des Faits d'état-civil est pour ce qui concerne la République de Djibouti, en parfaite harmonie avec la vision politique du président de la République, S.E. M. Ismaïl Omar Guelleh qui accorde une grande importance au processus de décentralisation au cours de son nouveau mandat.

S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis est aussi intervenu lors des discussions sur les recommandations. Il s'est dit réjoui de sa participation à cette rencontre qu'il a qualifiée de « riche en termes des thèmes abordés et en termes de partage de savoir-faire et d'expériences ». Il s'est engagé en revenant à Djibouti de partager avec ses collègues concernés les enseignements qu'il a pu en tirer afin de faire le nécessaire pour booster le système d'enregistrement des Faits de l'Etat-civil dans notre pays.

En marge de la conférence

A noter qu'en marge de cette quatrième conférence, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a appro-

ché le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation de la République islamique de Mauritanie, S.E. M. Ahmed Ould Abdallah. Il lui a fait part de son intérêt pour l'expérience mauritanienne en matière de l'enregistrement des faits d'état-civil, vu que nos deux pays présentent de nombreuses similitudes.

S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a eu également des échanges enrichissants sur la thématique de la mise en œuvre du processus de décentralisation avec de nombreux collègues africains dont le ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation de la République du Congo, S.E. M. Charles Nganfoumo et le secrétaire d'Etat burkinabé auprès du ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, chargé de la décentralisation, S.E. M. Alfred Gouba.

Il a également approché les bailleurs qui interviennent et épaulent les gouvernements africains en matière d'enregistrement des Faits d'état-civil.



MDCD / MCPT

Le réseau téléphonique dans les régions de l'intérieur au centre d'une réunion de concertation



A l'initiative du ministère délégué chargé de la décentralisation, la thématique de la situation du réseau téléphonique dans les régions de l'intérieur et la programmation 2018 de Djibtelecom, l'opérateur national concernant lesdites régions ont été au centre d'une réunion de concertation entre ce département et le ministère de la communication chargé des postes et des télécommunications afin de mieux conjuguer leurs efforts pour répondre aux attentes de

nos concitoyens des régions.

Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et son collègue de la communication chargé des postes et des télécommunications, S.E. M. Abdi Youssouf Sougueh ont co-présidé le 20 décembre dans la salle de conférence du ministère chargé de la décentralisation une réunion de concertation entre leurs deux départements portant sur la thématique du réseau téléphonique dans les régions de l'intérieur du pays.

Le ministre de la communication chargé des postes et des télécommunications, S.E. M. Abdi Youssouf Sougueh était accompagné pour cette réunion de concertation par une équipe de Djibtelecom composée du directeur de la direction des infrastructures, M. Kassim Mahmoud Waiss et du chef de la division des Régions, M. Abdourazak Hared Farah.

Dans son mot d'ouverture de cette réunion, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a tout d'abord

remercié son collègue et les responsables techniques de Djibtelecom d'avoir répondu à la demande de son département de tenir cette réunion technique de concertation avec eux sur la thématique de la situation du réseau téléphonique dans les régions de l'intérieur du pays et sur leur souci d'être informé de leur programmation dans le secteur pour 2018. Le ministre a loué les efforts de l'opérateur national pour assurer une meilleure couverture en réseau téléphonique du pays. Toutefois, il a précisé que beaucoup reste à faire et des difficultés existent.

«Aussi, en tant que responsables d'un département dont l'une des missions est d'être en contact régulier avec les populations des régions, d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de relayer leurs demandes auprès du gouvernement mais également de répondre à leurs questions, nous sommes régulièrement interpellés sur le réseau de la téléphonie au cours de nos déplacements dans les régions de l'intérieur. Dans certaines zones éloignées, lesquelles ne sont pas couvertes, les populations nous demandent quand est-ce-qu'elles pourront bénéficier d'une extension de réseau ; dans

d'autres zones couvertes, c'est de la faiblesse du réseau dont les populations se plaignent. Une autre demande dont nous sommes saisis à chaque déplacement porte sur le rétablissement de la téléphonie rurale CDMA qui jouait un rôle très important pour les populations des zones reculées, ne serait-ce que pour demander le secours en cas d'urgence, par exemple demander l'envoi d'une ambulance pour évacuer un malade vers un dispensaire» a expliqué le ministre.

Il a souligné que ce sont autant des questions, lesquelles seront au centre des discussions avec les responsables techniques de Djibtelecom pour donner des réponses précises aux interrogations de nos concitoyens.

A son tour, le ministre de la communication chargé des postes et des télécommunications, S.E. M. Abdi Youssouf Sougueh a expliqué que cette réunion, comme l'a si bien souligné son collègue, a pour objet de discuter sur le comment les deux départements pourraient conjuguer ensemble leurs efforts pour servir les populations des régions en matière des télécommunications. Il a rappelé que

le ministère chargé de la décentralisation a beaucoup des soucis dont celui de la couverture du réseau téléphonique. Aussi, il a souligné qu'après cette réunion de concertation, les efforts seront conjugués de la part des responsables concernés de deux départements afin de répondre aux doléances de nos concitoyens.

Après les mots de deux ministres, les responsables techniques de Djibtelecom ont présenté la situation du réseau téléphonique dans les régions de l'intérieur et ont partagé avec les responsables du ministère de la décentralisation les informations sur leur programmation de 2018 dans laquelle ils prévoient une extension de la couverture aux zones les plus reculées de cinq régions du pays et le renforcement du réseau dans les zones déjà couvertes.

A l'issue de cette réunion de concertation, les responsables de deux départements sont convenus d'assurer le suivi ensemble pour conjuguer leurs efforts afin de répondre aux demandes de leurs concitoyens.



MDCD/MERN

L'électrification rurale et l'implantation des stations-services des hydrocarbures dans les régions au centre d'une réunion de travail



Après le ministère de la communication chargé des postes et des télécommunications, ce fut au tour le 28 décembre du ministère de l'énergie, chargé des ressources naturelles de venir partager avec le ministère délégué chargé de la décentralisation, sa planification à court et à long terme dans le domaine de l'électrification rurale mais également concernant l'implantation des stations-services des hydrocarbures dans les chefs-lieux des régions.

La réunion de travail entre le ministère délégué chargé de la décentralisation et le ministère de l'énergie chargé des ressources naturelles s'est tenue dans les locaux du premier département.

Co-présidée par les titulaires de ces deux portefeuilles, respectivement S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis

et S.E. M. Yonis Ali Guedi, elle a regroupé autour d'une table ronde les responsables du ministère chargé de la décentralisation et l'équipe du ministère de l'énergie, chargé des ressources naturelles composée du secrétaire général, M. Mohamed Fikeh Waiss, du directeur des hydrocarbures, M. Gouled Mohamed et du directeur de l'énergie, M. Wahib Ali Boulo.

Dans une brève introduction de la réunion, le ministre délégué chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a souhaité la bienvenue à son collègue et à son équipe. Il a expliqué la demande de son département de disposer des informations sur les programmations des ministères sectoriels dans les régions par son souci de bien assurer son

Actualités

rôle d'interface. Il a insisté sur le fait qu'il s'agit pour son département une meilleure manière d'accompagner et de servir de relais à ces ministères. Il a ajouté que les populations des villages des zones rurales attendent avec impatience l'accès à l'énergie qui est un facteur important de développement.

«En raison du manque d'information sur la planification du ministère de l'énergie, il y a des désinformations qui peuvent se créer et dont peuvent en profiter les personnes malintentionnées» a-t-il ajouté.

Il a expliqué que c'est dans cet esprit d'une meilleure collaboration et de complémentarité qu'il a proposé la tenue de cette réunion de travail.

Pour sa part, le ministre de l'énergie, chargé des ressources naturelles, S.E. M. Yonis Ali Guédi a tout d'abord jugé opportun cette réunion technique. Il a affirmé que son département a établi un large programme d'électrification rurale par le biais notamment du développement des centrales hybrides, solaires et photovoltaïques. Il s'est dit optimiste de pouvoir électrifier le maximum des villages du pays soit avec l'interconnexion électrique aux lignes d'interconnexion avec l'Éthiopie ou avec des centrales autonomes solaires ou hybrides. Il a annoncé que son département a établi la liste des villages qui vont être électrifiés

dans les cinq à six prochains mois de la nouvelle année 2018. Il a souligné qu'il n'est pas facile d'avoir des financements pour les centrales électriques et lorsqu'on les a et que celles-ci sont installées, il faut assurer surtout leur pérennisation. «L'équipe du ministère de l'énergie apporte son soutien technique et son accompagnement, a dit le ministre, mais il faut que les Conseils régionaux et les préfectures nous accompagnent, bien entendu chapeautés par le ministère de la décentralisation».

Outre le programme de l'électrification rurale, le ministre a évoqué le projet des programmes de développement des stations-services des hydrocarbures que son département compte entreprendre dans les chefs-lieux des régions. Il a conclu par son souhait de voir le ministère chargé de la décentralisation jouer le rôle d'interface des programmes de son département «pour lesquels, a-t-il dit, nous devons travailler chaque fois avec les Conseils régionaux et les préfectures des régions».

Après les mots de deux ministres, le directeur des hydrocarbures, M. Gouled Mohamed a présenté la direction dont il a la charge et sa stratégie, laquelle tient compte de la décentralisation. Aussi, il a évoqué l'obligation faite aux sociétés pétrolières de construire des stations-services dans

les chefs-lieux des régions. Il a rappelé que dans le secteur des transports, le ministère de l'énergie a pris, par le biais de sa direction, une mesure qui favorise la décentralisation. Elle porte sur la vente de l'essence et du gas-oil au même prix qu'à Djibouti dans le but d'empêcher la prohibition et la lutte contre la contrebande. Il a ajouté que le ministère de l'énergie a demandé à la société importatrice du pétrole lampant d'installer des pompes dans les chefs-lieux des districts et de le vendre également au même prix dans les districts que dans la capitale.

Le deuxième intervenant, le directeur de l'énergie, M. Wahib Ali Boulo a présenté, quant-à-lui, le programme d'électrification rurale soit avec l'interconnexion ou des centrales solaires ou hybrides. Il a affirmé en guise d'introduction qu'il est dans les prérogatives du ministère de l'énergie d'augmenter l'accès à l'énergie, lequel permet de diminuer l'exode rurale qui est une des prérogatives du ministère chargé de la décentralisation. Il a parlé des réalisations mais aussi des projets planifiés à court et à long terme. Il a précisé que les efforts à mener avec le ministère de la décentralisation devraient porter sur le registre de la sensibilisation et de la responsabilisation des autorités locales afin que les communautés s'approprient les installations solaires et électrogènes. Enfin, il a annoncé que le ministère de l'énergie, à travers sa direction, compte mettre en place pour l'année 2018 d'une part un programme de gestion des centrales d'électrification rurale et d'autre part un comité technique multisectoriel de pilotage de l'électrification rurale.

Des questions ont été posées et des réponses ont été fournies.

A l'issue de cette réunion, il a été convenu entre les deux départements de travailler main dans la main dans la mise en œuvre des activités de l'électrification rurale et d'autres activités de développement qui visent à améliorer les conditions de vie de nos citoyens des régions.



MDCD/Conseils communaux de Djibouti-ville 2018, une année tournée vers l'action sur le terrain



Le ministère délégué chargé de la décentralisation a organisé le 14 janvier une réunion au Palais du peuple avec les Conseils communaux de Djibouti en présence du maire, Mme Fatouma Awaleh Osman et des présidents des communes de Boulaos, de Balbala et de Ras Dikka, respectivement MM. Mohamed Omar Ismail, Wabéri Nour Eleyeh et Ibrahim Said Badoul. L'objectif de cette réunion était de discuter du contour des stratégies de sensibilisation et de mobilisation des populations à mettre en oeuvre pour appuyer d'importants programmes en cours. D'où le thème sous lequel est placée cette réunion « 2018, une année tournée vers l'action sur le terrain ».

Dans son discours d'ouverture, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a tout d'abord formulé à l'assistance ses vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

S'adressant aux élus des Conseils communaux de Djibouti, le ministre leur a rappelé qu'en mettant en place la décentralisation, le président de la République S.E. M. Ismaïl Omar Guelleh a voulu favoriser un mode de gouvernance en adéquation immédiate avec les aspirations de nos concitoyens.

« Comme vous le savez, l'expérience d'une gestion administrative et politique centralisée a fait son temps. Cette expérience a généré rigidité et bureau-

cratie. A tel point que l'Etat centralisateur avait fini par inhiber les énergies des hommes et femmes soucieux de travailler pour le bien-être collectif.

De ce point de vue, la politique de décentralisation opère comme un coup de balai contre l'usure du temps. Elle veut donner un coup de jeune aux mécanismes de gestion et de décision de l'Etat qui croulaient sous les pesanteurs des pratiques bureaucratiques d'un autre temps » a déclaré en substance le ministre.

Il a reconnu que naturellement, comme toute innovation, la décentralisation est confrontée à la résistance de la bureaucratie.

Toutefois, il a rassuré les élus locaux

Actualités

que le gouvernement tout en bloc et en premier lieu le ministère de la décentralisation reste mobilisé à leurs côtés dans l'accomplissement de l'objectif de la politique nationale de décentralisation, améliorer le quotidien des citoyens dans tous les secteurs.

« C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons élaboré, de façon participative, une feuille de route de notre politique de la décentralisation.

C'est toujours dans cette optique aussi que le gouvernement travaille actuellement, en étroite collaboration avec vous, au mis à jour des textes législatifs qui régissent les collectivités territoriales. Cette mise à jour est nécessaire » a dit le ministre.

S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a précisé que c'est le président de la République en personne qui l'a chargé lors de la mise en place du ministère chargé de la décentralisation, d'adapter le cadre législatif aux enjeux du développement socio-économique.

« Mon département est fier d'avoir pu mener à terme ce grand chantier. Je vous informe que ce code des collectivités fera l'objet d'une validation nationale après des états généraux de la décentralisation prévus dans les prochains mois » a-t-il ajouté.

Enfin, actualité oblige. Le ministre a rappelé dans son discours l'enjeu des législatives du 23 février prochain et a demandé aux élus locaux de s'im-

pliquer à fond dans la campagne aux côtés de la coalition des partis qui soutiennent la politique et la vision de Son Excellence Monsieur le président de la République.

« Dans moins d'un mois s'ouvrira la campagne des législatives pour renouveler notre Assemblée nationale. L'enjeu est crucial car il s'agira de donner au président de la République une majorité.

Je ne doute pas de la maturité de nos concitoyens. Ils feront le bon choix, celui du progrès, du développement et de la paix.

Néanmoins, vous en tant qu'élus de proximité, votre rôle sera déterminant. Car vous êtes le premier maillon de la chaîne démocratique. Par votre présence dans nos quartiers, vous êtes ceux qui peuvent informer avec précision sur les attentes spécifiques de nos concitoyens. Par vos contacts quotidiens avec nos concitoyens vous êtes aussi ceux qui peuvent le mieux expliquer la politique du gouvernement. Vous êtes donc l'interface par excellence de notre démocratie participative.

Votre énergie, votre conviction et votre détermination doivent aider nos concitoyens à voter en toute lucidité aux partis qui soutiennent la politique et la vision de Son Excellence Monsieur le président de la République » a martelé le ministre.

« J'apprécie les efforts déployés par S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis pour faire aboutir cette entreprise de portée nationale »

Prenant la parole à son tour, le maire de Djibouti-ville, Mme Fatouma Awaleh Osman a dressé brièvement son bilan à la tête de l'exécutif municipal. Elle a affirmé avoir dressé un chronogramme ambitieux visant non seulement à relever l'énorme défi de la mairie mais également d'entreprendre ceux qui peuvent être réalisable immédiatement.

« Le ministère de la décentralisation, a poursuivi Mme le maire, est une aubaine pour la réussite de la politique de la décentralisation dans le sens où il oriente la politique de l'Etat pour que l'autonomie reconnue aux collectivités locales soit pleinement effective »

« En ma qualité de maire, de présidente du Conseil de Djibouti et de présidente de l'Association nationale des collectivités locales, j'apprécie les efforts déployés par S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis pour faire aboutir cette entreprise de portée nationale. Je m'engage à l'accompagner pour faire aboutir la volonté du chef de l'Etat » a conclu le maire, Mme Fatouma Awaleh Osman.



Déplacement dans le nord du ministre délégué chargé de la décentralisation en compagnie de son collègue de l'éducation nationale et de la formation professionnelle

Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a accompagné du 17 au 18 janvier son collègue, le ministre de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, S.E. M. Moustapha Mohamed Mahmoud dans sa tournée d'inspection et d'information dans la région de Tadjourah et ce pour mettre à sa disposition son expérience de terrain et sa connaissance de cette partie du pays.

La délégation ministérielle s'est d'abord rendue à Randa et à Dorra où un accueil fort chaleureux leur a été réservé par les populations. elle s'est ensuite déplacée à Bouya pour l'inauguration d'une école de base, laquelle a été un moment fort de cette tournée. Créée par la communauté de ce village en 2017, cette école est la première de cette localité. Elle accueille plus de 120 élèves en première année. Elle est prise en charge par le gouvernement depuis cette rentrée. Le deuxième jour de sa tournée, la délégation ministérielle a visité successivement les écoles du Day, de Garenlé et de Galina puis enfin le Lycée technique de Tadjourah.



S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a assisté à Tadjourah-ville à la revitalisation par le ministre de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, S.E. M. Moustapha Mohamed Mahmoud du comité régional de l'éducation (CRE), un organisme consultatif présidé par le préfet et composé des personnalités issues du MENFOP, de la société civile et de la chefferie traditionnelle. Cette structure décentralisée devra jouer un rôle important dans le processus éducatif en termes surtout de la carte scolaire et du fonctionnement de la cantine scolaire. Dans ses réactions, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a félicité son collègue de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, S.E. M. Moustapha Mohamed Mahmoud pour son engagement en vue de l'amélioration de la qualité de l'enseignement en mettant l'accent sur le renforcement de l'encadrement pédagogique et en sensibilisant les parents d'élèves à participer plus activement au suivi de la scolarité de leurs enfants. Il s'est réjoui de la décision de ce dernier de consacrer 2018 comme une année dédiée à l'éducation dans nos régions.



12ème conférence E-Learning Africa

Le conseiller technique du ministre, M. Houssein Hamadou Mohamed et la directrice de la prospective et du développement territorial, Mme Ferdouza Ahmed Ali ont participé du 27 au 29 septembre à la 12ème conférence E-Learning Africa et à la 10ème table ronde ministérielle qui se sont déroulées cette année à l'Ile Maurice. L'objectif de ces deux événements couplés en une seule conférence était de réfléchir aux possibilités d'articuler l'héritage des traditions avec les possibilités offertes par les Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Ce qui devait permettre de répondre à la question relative aux principales considérations culturelles et contextuelles affectant le développement de nouvelles opportunités à travers l'apprentissage assisté par les technologies. Les deux responsables ont pu tirer des enseignements judicieux de leur participation à cette conférence, lesquels vont leur servir dans l'exercice de leurs missions.



Tenue de la deuxième réunion des sous-groupes «gouvernance locale/processus démocratique et développement local»

La deuxième réunion des sous-groupes « Gouvernance locale/processus démocratique et développement local » du cadre du dialogue entre le gouvernement et les bailleurs de fonds s'est tenue le 16 novembre 2017 à l'Institut des études diplomatiques (IEP) sous la coprésidence du secrétaire général du ministère délégué chargé de la décentralisation M. Mohamed Isse Faradj et du directeur de la direction de la décentralisation de ce département, M. Youssouf Abdallah.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur le bilan et les perspectives du processus de décentralisation en cours à Djibouti.

Etaient invités à cette deuxième réunion les membres de ces deux sous-groupes, notamment les points focaux des ministères et des institutions clés concernées par ces thématiques ainsi que les partenaires techniques et financiers.

MDCD/SEAS

Réunion de travail autour du registre social

Le ministre chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a présidé le 16 octobre à la salle de conférence de son département la cérémonie d'ouverture d'une réunion de travail portant sur la présentation et les discussions autour du registre social, un système prévu pour gérer l'ensemble des données des ménages vulnérables, lesquelles pourront bénéficier des programmes de protection sociale. Y ont pris part à cette réunion, outre les responsables et les cadres de deux départements ministériels, Madame le maire de Djibouti, les présidents des Conseils régionaux et des communes.

MDCD/MFF/UNFD

Participation à la célébration de la journée internationale de la femme rurale

Le ministère délégué chargé de la décentralisation a participé dans les cinq régions du pays à la célébration de la journée internationale de la femme rurale organisée le 15 octobre par le ministère de la femme et de la famille

en collaboration avec l'Union nationale des femmes djiboutiennes (UNFD). Elle a été marquée surtout par la distribution des kits de matériels de jardinage.

Contacts avec les partenaires au développement et les représentants des pays amis

Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, a poursuivi à la rentrée de la période estivale ses contacts avec les partenaires au développement et les représentants des pays amis.

Il a reçu à son cabinet successivement la nouvelle représentante résidente du Programme des Nations-unies pour le développement (PNUD) et Coordinatrice des Systèmes des Nations Unies, Mme Barbara Manzi le 12 septembre, le directeur du bureau régional de l'ONG koweïtienne al-Rahma, M. Abdoulgani al-Koureich, le 14 septembre, l'ambassadeur du Soudan accrédité à Djibouti, S.E. M. Hamza al-Amin Ahmed, le 18 septembre, le directeur de l'Agence française de développement (AFD), M. Philippe Collignon le 21 octobre et

enfin le directeur régional d'une ONG saoudienne, International Islamic Relief Organization (IIRO), M. Youssouf Rachid al-Goufelli, en visite de travail à Djibouti, le 13 novembre.

S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis en a profité de ces occasions pour présenter brièvement à ses interlocuteurs les activités réalisées par son jeune département et ses projets en cours pour remplir ses missions. Il a formulé auprès des représentants des partenaires au développement son souhait de les voir apporter à son département le concours dans le domaine de la décentralisation et du développement local pour remplir à bien ses missions.

Avec l'ambassadeur du Soudan, il a discuté entre autres des voies et

moyens de promouvoir les relations de coopération dans le domaine de la décentralisation entre la République de Djibouti et le Soudan. Il a sensibilisé les responsables des ONG sur la situation des populations des régions et leurs besoins.

La représentante du PNUD et le directeur de l'AFD ont fait part au ministre de leur appréciation des efforts consentis par le gouvernement de Djibouti dans le domaine de la décentralisation et l'ont assuré de leur disponibilité à soutenir et à travailler avec son département. L'ambassadeur soudanais a, quant-à-lui, promis d'œuvrer pour promouvoir les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de la décentralisation alors que les responsables de deux ONG ont pris note et se sont engagés de renforcer leurs interventions.



Le ministre avec la représentante résidente du Programme des Nations-unies pour le développement (PNUD) et Coordinatrice des Systèmes des Nations Unies, Mme Barbara Manzi



Le ministre avec le directeur du bureau régional de l'ONG koweïtienne al-Rahma, M. Abdoulgani al-Koureich



Le ministre avec le directeur de l'Agence française de développement (AFD), M. Philippe Collignon



Le ministre avec l'ambassadeur du Soudan accrédité à Djibouti, S.E. M. Hamza al-Amin Ahmed,

Glossaire

La décentralisation possède un vocabulaire spécifique, dont les mots sont parfois compris différemment et souvent diversement interprétés par les acteurs/trices du processus.

Aussi, dans cette rubrique nous avons jugé utile de vous présenter au fur et à mesure leurs définitions.

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES L'autonomie financière des collectivités territoriales suppose l'existence des ressources propres distinctes de celles de l'Etat et le pouvoir pour les collectivités territoriales de décider de l'affectation de ces ressources sans se référer au pouvoir central, dans le cadre du respect des textes légaux et réglementaires en matière financière bien entendu. Lorsque l'Etat ou un partenaire au développement accorde une aide financière à une collectivité locale, celle-ci acquiert le caractère de recette de la collectivité locale qui peut alors la dépenser dans le cadre de son autonomie financière, sous réserve de règles spécifiques décidées lors de l'attribution de cette aide financière.

COLLECTIVITES TERRITORIALES Les collectivités territoriales sont des entités (portions du territoire national) dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elles sont gérées par des organes délibérants élus, bénéficiant d'une autonomie de décision précisée par les textes légaux et réglementaires les créant. Elles s'administrent librement par des conseils élus au suffrage universel dans les conditions fixées par la loi.

DECENTRALISATION Système administratif consistant à permettre à une collectivité humaine (décentralisation territoriale) de s'administrer elle-même sous le contrôle de l'Etat, en étant dotée d'autorités propres et de ressources.

DECONCENTRATION Délégation de moyens et de pouvoirs de décision de l'administration centrale au profit de leurs services régionaux. La déconcentration permet à ces derniers de prendre le maximum de décisions sur place, au plus près des intérêts en présence et de chercher, dans le cadre de leur mission générale et des réglementations nationales, les solutions appropriées aux problèmes qu'ils rencontrent.

DEVELOPPEMENT LOCAL Aussi appelé développement à la base, est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des collectivités comme moteur du développement économique.

DEVELOPPEMENT DURABLE Développement axé sur la satisfaction des besoins actuels, sans compromettre les besoins des générations futures, et dont la réalisation nécessite un processus de changements adaptant l'utilisation des ressources, l'affectation des investissements, le ciblage du développement technologique et les structures institutionnelles aux besoins tant actuels que futurs.

TRANSFERT DE COMPÉTENCE Constitue un transfert de compétence toute attribution ou toute reconnaissance de compétence conférée à une collectivité territoriale ayant pour effet de mettre un service administratif ou un service public auparavant assuré par les services de l'Etat sous la responsabilité de la collectivité.

Activités en images

Visite de travail au Soudan



Réunion de travail avec le ministre du conseil de gouvernement fédéral et ses collaborateurs



Réunion de travail avec le commissaire de la commune de Bahri et ses collaborateurs



Réunion de travail avec les responsables de la commission de contrôle des recettes de l'Etat



Entretien avec le responsable de la direction de l'Eau



Visite guidée du ministère du conseil de gouvernement fédéral

Activités en images



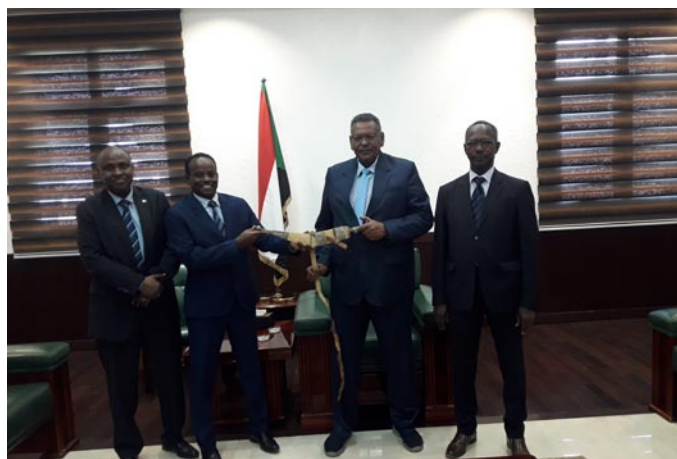
Avec le ministre du Conseil de gouvernement fédéral, S.E. M. Faïçal Hassan Ibrahim



Avec le commissaire de la commune de Bahri le général Hassan Mohamed Hassan



Avec le ministre de l'intérieur, le général Hamid Mannan Mohamed al-Mirghani,



Avec le premier ministre, le général Bakri Hassan Saleh



Avec le ministre du conseil de gouvernement fédéral



Activités en images



Les consultants de la mission d'analyse de goulots d'étranglement du système d'enregistrement des naissances en République de Djibouti reçus par le ministre.



La mission rencontre les responsables de l'état-civil de la mairie.



Atelier de restitution du rapport sur la mission d'analyse de goulots d'étranglement du système d'enregistrement des naissances en République de Djibouti.



Réunion de travail des experts de la mission d'appui à la décentralisation avec le comité technique.



Réunion de travail des experts de la mission d'appui à la décentralisation avec Mme le maire, les présidents des Conseils régionaux et des communes



Atelier de restitution de la seconde phase de la mission d'appui au processus de décentralisation

Activités en images

Atelier technique pour l'élaboration d'un lexique des termes de la décentralisation dans les langues nationales



Activités en images

Mission conjointe MDCD / SEAS dans les localités réculées des zones rurales



Tableau récapitulatif

Tableau récapitulatif d'activités semestriel du ministère MDCC (juillet-décembre 2017)

Date	Activités
7 juillet 2017	Lancement du rapport d'activité (juin 2016-juillet 2017) du MDCC en présence des membres de la commission interministérielle de réflexion sur le processus de décentralisation.
27 août 2017	Conclave de la pré-rentrée politique au Day sous la présidence du ministre chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis avec la participation des membres de son cabinet et des présidents des conseils exécutifs de cinq régions de l'intérieur du pays.
12 septembre 2017	Prise de contact entre le ministre chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et la nouvelle Représentante résidente du PNUD, Mme Barbara Manzi.
14 septembre 2017	Le ministre délégué chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis reçoit la visite de courtoisie du directeur du bureau régional de l'ONG al-Rahma., M. Abdoulghani al-Koureich.
18 septembre 2017	Entretien du ministre délégué chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis avec l'ambassadeur du Soudan à Djibouti, S.E. M. Hamza al-Amin Ahmed.
21 septembre 2017	Prise de contact et de briefing du consultant international, Djoke Kossi chef de la mission d'analyse de goulots d'étranglement du système d'enregistrement des naissances en République de Djibouti avec le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis à son cabinet et lancement de cette activité.
17 septembre 2017	Séance de travail des experts de la mission d'appui à la décentralisation avec Mme Le maire, les présidents des communes et des conseils régionaux sous la présidence du secrétaire général du ministère délégué chargé de la décentralisation, M. Mohamed Issé.
18 septembre 2017	Réunion de prise de contact des experts de la mission d'appui à la décentralisation avec le comité technique d'accompagnement mis en place par le ministère chargé de la décentralisation avec pour mission de les aider à accéder aux informations, données et documents nécessaires et de contribuer aux discussions et aux échanges individuels, en focus groupe ou en atelier, et ce pour orienter, aider aux choix des options, amender et pré-valider les propositions.
27 septembre 2017	Tenue de la troisième réunion du comité technique d'accompagnement des experts au Palais du peuple sous la présidence du directeur de la décentralisation et de la déconcentration, M. Youssouf Abdallah.
27-29 septembre	Participation de deux responsables du MDCC à la 12ème conférence sur les enjeux du programme E-Learning à l'Ile Maurice.
2 et 3 octobre 2017	Atelier de restitution de la seconde phase de la mission d'appui au processus de décentralisation portant sur un avant-projet de code et d'un dispositif de financement des collectivités territoriales.

Tableau récapitulatif

DATE	ACTIVITES
7 octobre 2017	Une équipe du ministère délégué chargé de la décentralisation participe à Obock au lancement des rencontres de proximité avec les populations des régions de l'intérieur du pays et de la capitale sous le thème «Faire la santé de proximité une réalité» organisées par le ministère de la santé en collaboration avec le MDCC.
8 Octobre 2017	Le ministre délégué chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis participe en personne aux côtés de son collègue de la santé, S.E. le Dr Djama Elmi Okieh, à l'étape de Tadjourah des rencontres de proximité avec les populations des régions sous le thème «Faire la santé de proximité une réalité».
9, 11 et 22 octobre 2017	Une équipe du ministère délégué chargé de la décentralisation participe aux étapes des régions d'Arta, d'Ali-Sabieh et de Dikhil des rencontres de proximité avec les populations des régions sous le thème «Faire la santé de proximité une réalité».
19 Octobre 2017	Mission conjointe de terrain à Madgoul (Tadjourah) du ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et de sa collègue, la secrétaire d'Etat chargée des affaires sociales, S.E. Mme Mouna Osman Aden dans le cadre des rencontres de proximité avec les populations des localités éloignées des zones rurales.
22 Octobre 2017	Rencontre du ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis avec le directeur de l'Agence française de développement (AFD), M. Philippe Collignon.
23 Octobre 2017	Réunion de travail à Ali-Sabieh du staff du MDCC avec les exécutifs des Conseils régionaux, les responsables des services déconcentrés de l'Etat et les représentants de la société civile.
26 octobre 2017	Mission conjointe de terrain à Bondara (Dikhil) du ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et de sa collègue, la secrétaire d'Etat chargée des affaires sociales, S.E. Mme Mouna Osman Aden dans le cadre des rencontres de proximité avec les populations des localités éloignées des zones rurales.
28-31 octobre 2017	Visite de travail au Soudan du ministre délégué chargé de la décentralisation à l'invitation de son homologue, le ministre du Conseil du gouvernement fédéral, Faïçal Hassan Ibrahim.
2 novembre 2017	Le ministre délégué chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis participe en personne aux côtés de son collègue de la santé, S.E. le Dr Djama Elmi Okieh, à Balbala à la rencontre de proximité avec les populations de cette grande banlieue de la capitale sous le thème «Faire la santé de proximité une réalité» couplée avec la clôture de cette initiative.
13 novembre 2017	Atelier de restitution du rapport de la mission d'analyse de goulots d'étranglement du système d'enregistrement des naissances en République de Djibouti.

Pour nous écrire, envoyez vos suggestions et contributions
à l'adresse E-mail suivant:
ministeredelegue@gmail.com



Tableau récapitulatif

DATE	ACTIVITES
13 novembre 2017	Rencontre du ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis à son cabinet avec le directeur régional d'une ONG saoudienne, International Islamic Relief Organization, Dr. Youssouf Rachid al-Goufelli, en visite de travail à Djibouti.
15 novembre 2017	Lancement par le ministre délégué chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis d'un atelier technique pour l'élaboration d'un lexique des termes de la décentralisation dans les langues nationales en présence de son collègue, S.E. M. Abdi Youssouf Sougueh.
16 novembre 2017	2ème réunion des sous-groupes « Gouvernance locale/processus démocratique et développement local » sous la co-présidence du secrétaire général et du directeur de la Direction de la décentralisation et de déconcentration.
19 novembre 2017	Atelier de validation du rapport de la mission d'analyse des goulots d'étranglement du système d'enregistrement des naissances en République de Djibouti.
20 novembre 2017	Clôture de l'atelier technique pour l'élaboration d'un lexique des termes de la décentralisation en langues nationales.
28 -29 novembre 2017	Lancement par le Secrétariat d'Etat chargé des affaires sociales en collaboration avec le ministre délégué chargé de la décentralisation d'une vaste campagne de dénombrement des personnes à besoins spéciaux dans les cinq régions de l'Intérieur et dans les trois communes de la capitale.
30 novembre-1er déc.	Déplacement du ministre délégué chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis en compagnie de sa collègue de la femme et de la famille S.E. Mme Momina Houmed Hassan à Dorra et à Hagandé (sous-préfecture de Dorra).
7-8 décembre	Participation du ministre délégué chargé de la décentralisation S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis à la 4ème conférence des ministres africains en charge de l'enregistrement des faits d'état-civil qui s'est tenue à Nouakchott (République islamique de Mauritanie).
20 décembre	Tenue d'une réunion de concertation entre le MDCD et le MCPT portant sur la thématique du réseau téléphonique dans les régions de l'intérieur et le partage des informations sur la programmation 2018 de Djibtelecom concernant lesdites régions co-présidée par les titulaires de ces deux portefeuilles, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et S.E. M. Abdi Youssouf Sougueh.
28 décembre	Tenue d'une réunion de travail et de concertation entre le MDCD et le MERN autour des thématiques de l'électrification rurale et de l'implantation des stations services des hydrocarbures. Elle a été co-présidée par S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et S.E. M. Yonis Ali Guedi.

La décentralisation, un gage d'un développement harmonieux



La République de Djibouti

décentralisée

